

Puis, après nous avoir habitués à marcher à sa suite, il est tombé avant d'avoir accompli toute sa tâche, mais nous laissant pénétrés de l'importance de son œuvre et vivifiés de son esprit.

Votre société, monsieur le président, s'inspire de ce grand exemple, elle a adopté le programme de ce grand citoyen, elle entend l'exécuter. Vous avez compris que le curé Labelle était un de ces hommes privilégiés à qui il est parfois donné de voir dans l'avenir et d'y tracer à leurs compatriotes, comme aux temps des révélations bibliques, la voie à suivre pour l'accomplissement des promesses de Dieu. Heureux sont les peuples qui savent reconnaître ces inspirés et profiter de leurs conseils ! En travaillant à remplir cette tâche que le curé Labelle s'était imposée, vous assurez, messieurs, la conservation de la race française en Amérique et vous travaillez à l'accomplissement de sa destinée providentielle sur ce continent. Je suis de ceux qui croient à cette destinée. J'applaudis donc de tout cœur à vos travaux et à vos efforts, et je suis heureux de voir tant de mes concitoyens vous apporter aujourd'hui l'hommage de leur approbation et de leur encouragement.

Caisse ecclésiastique

Avis au clergé

MONSIEUR le secrétaire-général de la Caisse ecclésiastique du diocèse de Montréal nous prie de reproduire ici l'avis de convocation que, sur la demande de Mgr l'archevêque, il vient d'adresser à tous les membres de l'association.

Montréal, 28 novembre 1898.

Monsieur,

L'assemblée générale annuelle de la Caisse ecclésiastique se tiendra à l'Archevêché le 29 décembre prochain, à 10 heures a. m. et sera suivie d'une assemblée générale, — extraordinaire, — et spéciale pour discussion des amendements proposés par le comité nommé « ad hoc ». Vous recevrez le projet d'amendements la semaine prochaine.

Votre humble serviteur,

F. L. T. ADAM,

Secrétaire-Général.